

Chambre des Représentants.

SESSION DE 1898-1899

COMMISSION DES PÉTITIONS DU MOIS D'OCTOBRE 1899.

FEUILLETON AU 10 NOVEMBRE 1899.

PÉTITIONS SUR LESQUELLES LA COMMISSION A STATUÉ.

- | Numéros
du
feuilleton | Numéros
du registre des
pétitions. | |
|-----------------------------|--|--|
| 1. | 3786. | Par pétition datée de Bruxelles, le 29 septembre 1899,

Des habitants de Bruxelles prient la Chambre d'étendre la compétence des juges de paix aux affaires commerciales inférieures à 500 francs et de modifier en conséquence la loi du 25 mars 1876 relative à cet objet.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |
| 2. | 3788. | Par pétition datée de Lens, le 30 septembre 1899,

La dame Favette, à Lens, veuve d'un gendarme pensionné, expose sa situation nécessiteuse et sollicite une pension.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Guerre.</i> |
| 5. | 3789. | Par pétition datée de Louvain, le 20 septembre 1899,

Le sieur De Pouille, détenu à la prison de Louvain, sollicite l'intervention de la Chambre pour obtenir sa mise en liberté.

<i>DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de la Justice.</i> |

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions.

4. 3791. Par pétition datée de Chénée, le 30 septembre 1899,
Des habitants de Chénée émettent le vœu de voir abolir les impôts de consommation et de voir abroger la loi du 6 juillet 1891 établissant une exception fiscale à l'égard des sociétés coopératives d'alimentation.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

5. 3792. Par pétition datée de Zele, le 27 septembre 1899,
Le sieur Strens, instituteur à Zele, demande qu'une pension soit accordée aux instituteurs des écoles adoptées et adoptables, qu'il soit permis à ceux-ci de participer à la caisse des veuves et orphelins et que satisfaction soit donnée aux instituteurs démissionnaires en 1879 en les réintégrant dans leurs droits à la pension.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

6. 3793. Par pétition datée de Gosselies, le 3 septembre 1899,
Des gardes champêtres et agents de police du canton de Gosselies proposent des mesures tendant à améliorer leur position.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique.

7. 3795. Par pétition datée de Hamme, le 9 octobre 1899,
Des cultivateurs et des ouvriers agricoles de Hamme exposent que les travaux de rectification de l'Escaut ont causé, à différentes reprises, l'inondation de leurs terres, et que, par suite, leurs récoltes ont subi des dégâts considérables ; ils sollicitent l'intervention de la Chambre pour qu'une indemnité leur soit allouée de ce chef.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre de l'Agriculture.

Numéros
du
feuilleton.

Numéros
du registre des
pétitions

8. 3797. Par pétition datée d'Anvers, le 10 octobre 1899,

Des préposés de douane, à Anvers, proposent des modifications à la loi qui règle leur mise à la pension et au règlement de la caisse des veuves et orphelins à laquelle ils sont affiliés.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Finances et des Travaux publics.

9. 3802. Par pétition datée d'Ans,

Le sieur Cornet, à Ans, demande qu'après sa mort, la pension dont il jouit soit reportée sur son fils, qui est atteint d'une maladie incurable.

DÉCISION : Renvoi à M. le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, ad interim.

